



Vente en cascade

Par Kaola45

Bonjour,

Existe t-il une variante à la vente en cascade où le vendeur d'un bien immobilier s'engagerait -dans le compromis de vente- à vendre son bien immobilier uniquement s'il a signé un autre compromis de vente pour l'achat d'un autre bien immobilier?

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est l'acquéreur qui risque de refuser une telle clause....

Parce que le vendeur serait ainsi capable de faire trainer indéfiniment cette vente ("je ne trouve rien à mon goût ...")

A éviter donc, sauf si on se fiche de l'encombrement des tribunaux.